



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

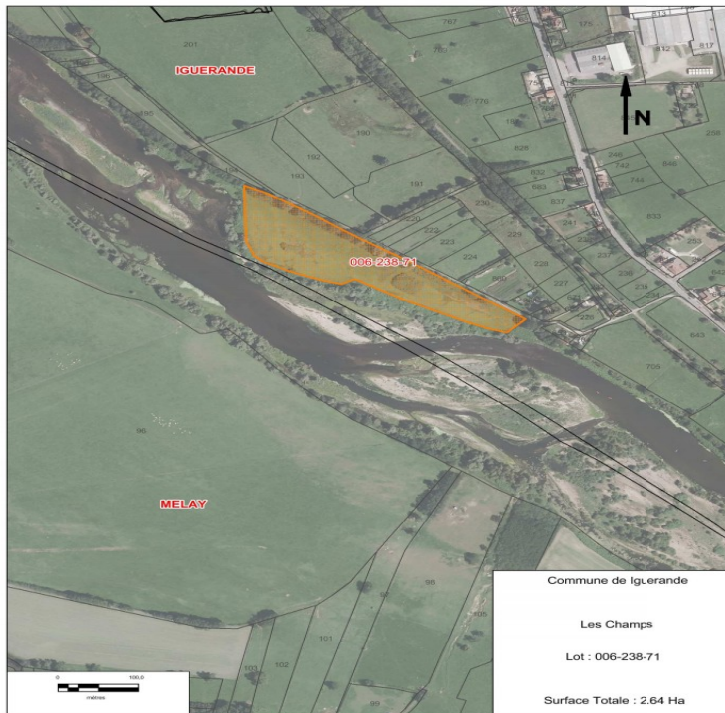
Macôn, le 02/10/2020

Appel à candidature spontanée

Location d'une parcelle de franc-bord à Iguerande pour le pâturage, d'une surface de 2,64 ha,

Localisation de l'emplacement, en rive droite de la Loire :

PREFETE DE LA NIEVRE



Réalisé par la DDT58 - S.L.S.R. - Subdivision gestion de la Loire - Mai 2019
Référentiel : Bd carto © IGN

Le droit d'exploiter sera accordé dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial.

Redevance d'occupation domaniale :

En contrepartie de l'occupation privative du domaine public ainsi que des avantages de toute nature procurés par l'utilisation du bien, l'occupant s'acquittera d'une redevance d'occupation du domaine public dont le montant a été déterminé conformément aux principes énoncés aux articles L. 2125-1 et L. 2125-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Date limite de dépôt de candidature : 26 octobre 2020.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

DDT de la Nièvre
Service Loire sécurité risques
Subdivision gestion de la Loire
Tél : 03 86 71 52 03
mél : ddt-slsr-loire@nievre.gouv.fr

et sur le site Internet des Services de l'État :
<http://www.saone-et-loire.gouv.fr/>